

BURKINA FASO

La Patrie ou la mort, nous vaincrons !



78^{EME} ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS)

Genève, du 19 au 27 mai 2025

DECLARATION DU BURKINA FASO sur les sous-points intitulés :

- ☐ Organe intergouvernemental de négociation chargé de rédiger et de négocier une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies
-

*PILIER 2. Un milliard de personnes supplémentaires mieux protégées
face aux situations d'urgence sanitaire*

POINT 16 : Préparation et riposte aux urgences sanitaires

Monsieur le Président,

La délégation du Burkina Faso souscrit à la déclaration faite au nom du Groupe africain.

Ma délégation félicite le Directeur général pour son rapport transmettant, pour examen par l'Assemblée, les conclusions de l'Organe intergouvernemental de négociation chargé de rédiger et de négocier une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies.

Ma délégation se félicite du consensus sur le projet d'Accord de l'OMS sur les pandémies et voudrait saisir l'occasion de cette tribune pour féliciter le Bureau de l'Organe intergouvernemental de négociation dont la volonté inébranlable a permis l'aboutissement de ce processus.

Nous voudrions également faire une mention spéciale à nos pairs du Groupe africain, dont la détermination et l'application soutenue au cours de ces négociations, ont conduit à ces conclusions.

Ma délégation fonde beaucoup d'espoir en la mise en place du Système d'accès aux agents pathogènes et de partage des avantages (Système PABS), tel qu'il est prévu à l'article 12, incluant un mécanisme de dons obligatoires d'au moins 10 % des productions destinés aux pays en développement.

Ma délégation appelle à l'adoption de la résolution qui consacrera la conclusion de cet important Accord et renouvelle son engagement à prendre part dans les délais les meilleurs aux discussions en vue de l'élaboration et l'adoption de l'annexe sur le Système PABS, lesquelles marqueront le véritable couronnement de ces âpres négociations.

Pour terminer, ma délégation se félicite encore des conclusions annexées dans le rapport A78/10 et exhorte l'OMS à poursuivre ses efforts de renforcement de la coordination mondiale de prévention, de préparation et de riposte face aux pandémies.

Je vous remercie.

P.S. : 2mn